

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES  
COMPTE-RENDU – RENCONTRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

---

**Étaient présents :**

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil d
M. Brault Normand	Conseille
Mme Brodeur Caroline	Conseil r
M. Gagnon-Montreuil Hugues	Conseil d
M. Hudon Ghislain	Présiden
Mme Lévesque Mélanie	Administ
M. Riffon Joël	Professic
M. Samson Alain	Présiden
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Présiden
Mme Verreault Sylvie	Division r

---

**Étaient absents :**

M. Girard Maxime	Administ
M. Cazalis Pierre	Comité d
Mme Fontaine Catherine	Secrétari

M. Métivier Anick	Directeu
M. Saucier Nicolas	Vice-prés
M. Verret Steeve	Conseille

**ORDRE DU JOUR PROPOSÉ**

1. Mot de bienvenue et présentation des membres
2. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 21 avril 2016
3. Suivis des dossiers – 21 avril
4. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 19 mai 2016
5. Suivis des dossiers – 19 mai
6. Adoption du compte-rendu de la rencontre annuelle du 16 juin 2016 et bilan
7. Suivi d'information du MDDELCC
8. Suivi d'information du DSPublique
9. Suivi d'information du Port de Québec
10. Plan d'action
11. Correspondances reçues
12. Autres sujets
13. Calendrier de rencontre et Date de la prochaine rencontre; 20 octobre 2016
14. Fin de la rencontre

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<b>1. Mot de bienvenue présentation des membres.</b>				
<p>19 h 09. Mme la présidente accueille les membres de l'assemblée. L'ordre du jour est accepté. Les membres se présentent tour à tour et accueillent un nouveau membre en la personne de M. Joël Riffon, nouveau représentant du DSP.</p> <p>La représentante du service de l'environnement de la VQ demande s'il sera impliqué dans l'étude.</p> <p>RÉP : Surement, car il est cartographe et que de nombreux éléments d'analyse spatiale sont interpellés dans l'étude.</p> <p>La présidente ajoute qu'une rencontre est prévue entre le DSP, la coordonnatrice et le Cabinet de la VQ le lendemain, vendredi le 16 septembre.</p> <p>Le tour de table se poursuit et les membres accueillent également M. Hugues Gagnon-Montreuil, membre substitut du Conseil de quartier Vieux Limoilou.</p>				
<b>2. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 21 avril 2016</b>				
Le compte rendu est accepté sans modifications.		Mise en ligne sur le site Internet du CVAP	Secrétaire	Sans délai
<b>3. Suivis des dossiers – 21 avril</b>				
Tous les suivis étaient relatifs à l'organisation de la rencontre publique.				
<b>4. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 19 mai 2016</b>				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	Le secrétaire mentionne que tout le contenu du document a été révisé par les équipes de présentateurs ainsi que par la présidente. Le compte-rendu est accepté sans modification.	Mise en ligne sur le site Internet du CVAP	Secrétaire	Sans délai
<b>5. Suivis des dossiers – 19 mai 2016</b>				
	<p>Tous les suivis étaient relatifs à l’organisation de la rencontre publique sauf la visite de Glencore et la diffusion du matériel.</p> <p>Il ne sera pas possible de mettre en ligne, sur le site Internet du CVAP ou ailleurs, les 2 vidéos présentées et remises par Glencore. Les membres peuvent toutefois en obtenir copie auprès du secrétaire.</p> <p>Le secrétaire met en contexte la tentative avortée de visite du déchargement/chargement de l’Arctic. La visite est remise en novembre et Glencore avisera le secrétaire et les membres avec seulement quelques jours de préavis. Les participant(e)s devront être identifiés positivement et devront être muni(e)s de bottes de protection conçues pour les chantiers.</p> <p>On demande de valider si la présence d’un poupon accompagnant sa mère pose problème.</p>	<p>Aviser les membres d’une visite imminente.</p> <p>Valider la possibilité de se présenter avec un poupon.</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p>	<p>En temps opportun.</p> <p>En temps opportun.</p>
<b>6. Adoption du compte-rendu de la rencontre annuelle du 16 juin 2016 et bilan</b>				
	Les membres ayant pris connaissance du document, un certain nombre de modifications sont à apporter dont;			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anonymisation des interventions</li> <li>• Modification aux présences</li> <li>• Numérotation à corriger</li> </ul> <p>Le compte-rendu peut ensuite être porté au site Internet du CVAP.</p> <p>S'ensuit un bilan avec un premier tour de table de l'assemblée. Les commentaires et appréciations sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Beaucoup de travail de préparation, mais raté en matière de communication. »</li> <li>- « Sur le coup, devait être à reprendre à l'automne. »</li> <li>- « C'est dommage d'avoir eu si peu de citoyens. Est-ce une question de mauvaises communications ou un boycottage? »</li> <li>- « Les citoyens présents l'ont dit : il y a eu une mauvaise communication. »</li> <li>- « Suggestion : un mot d'ordre a circulé à l'effet de ne pas soulever l'intérêt pour l'évènement, et dans ce cas, le reprendre est une mauvaise idée. »</li> <li>- « Remerciements pour les présentateurs. Félicitations à la présidente pour les réponses fournies aux citoyens lors des questions. Les communications semblent avoir été ratées ou s'expliquent par le manque de « nouvelles apparentes ». Il n'est pas certain de la pertinence d'une rejoute. »</li> <li>- « Déception. C'est beaucoup d'efforts pour peu de résultats. Questionne; comment fonctionnent les communications à la VQ? Rapporte une interaction avec Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec en cours d'été sur Facebook. »</li> <li>- « Pour le travail physique et matériel, on donnera 10/10 (technique, choix de salle, etc.). Il y a un problème de communication, c'est certain. Peut-être pas un boycottage, mais peut-être une indifférence planifiée ou organisée.</li> </ul>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Par ailleurs, immédiatement avant, il n’y a pas eu de polémique, or la polémique invite le monde. En comparaison, il y a eu beaucoup de monde à la rencontre publique de l’APQ ayant eu lieu la semaine précédente, mais baisse d’assistance. Il y a peut-être donc démobilitation. Il y a eu un changement dans la qualité de l’assistance. L’an prochain, il faudra revoir le plan de communication à l’avance et prévoir l’utilisation de la liste de diffusion des Conseils de Quartier. »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Félicitations pour l’évènement, mais le point négatif est le manque de publicité. À TVA , il y a de la publicité gratuite en bas de l’écran et sur les radios communautaires aussi. »</li> <li>- « Plus d’efforts sur la diffusion. »</li> </ul> <p>En clôture de l’exercice, la présidente donne son appréciation :</p> <p>Elle se questionne sur ce qui s’est passé avec le « Mon Limoilou.com ». Suite à un contact, il devait avoir parution, mais il n’en a rien eu.</p> <p>Elle envisage l’an prochain l’achat d’une demi-page de publicité dans les journaux de Qc hebdo et « Ma Ville. » Concernant ce dernier, et la diffusion de communiqués, la présidente rapporte la relation ambiguë du CVAP avec le service de communication de la Ville depuis un an. Elle se promet, l’an prochain, d’engager le service de communication de la VQ.</p> <p>Elle rapporte sa réflexion concernant la reprise et le projet de communiqué produit le lendemain et son contact avec le conseiller communication du cabinet qui la détourne de ce projet.</p> <p>La présidente rapporte l’échange avec Annie Morin, du journal Le Soleil, empêchée à l’extérieur qui annonce qu’elle dépêchera un collègue. Lors de la soirée, il n’y a</p>			

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE									
	<p>pas eu de collègue. La journaliste rappelle par la suite pour demander l'accès au document d'assemblée et au bilan annuel. Les documents sont transmis par la présidente. Il n'y eut pas d'entrefilet les jours suivants.</p> <p>Sans prétendre le complot, possiblement qu'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec n'avait pas d'intérêt à venir débattre cette soirée là (incohérent avec la démission de sa représentante auprès du CVAP, et par rapport aux réponses à espérer à ses questions). Donc il n'y a pas eu de mobilisation de leurs partisans. Elle rapporte le contenu de la communication de la représentante du groupe : « exprès pour avoir une salle vide, car il n'y a rien à montrer ».</p> <p>On rappelle les circonstances du départ de la représentante d'Initiative citoyenne de vigilance du Port de Québec.</p>												
<b>7. Suivi d'information du MDDELCC</b>													
	<p>Le représentant du MDDELCC indique que le tableau de dépassements de la norme nickel ne sera plus mis à jour. Par contre, les données continueront d'être fournies sur une base régulière. Le représentant produira lui même les tableaux Excel et tentera d'obtenir les concentrations moyennes et maximales à la demande de la représentante du service de l'eau et de l'environnement de la VQ.</p> <p>Pour le moment, les données disponibles sont les suivantes :</p> <table border="1" data-bbox="178 1169 554 1364"> <thead> <tr> <th>Mois</th> <th>Dépassement</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>92</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>1</td> <td>90</td> </tr> </tbody> </table>	Mois	Dépassement	%	1	1	92	2	1	90	Présenter régulièrement sous forme de tableur les statistiques de dépassement de normes.	Représentant du MDDELCC	Chaque rencontre.
Mois	Dépassement	%											
1	1	92											
2	1	90											

SUJETS			PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
3	3	81				
4	0	100				
5	0	100				
<p>Le représentant dit ne pas avoir reçu de plainte relativement aux activités au port de Québec depuis la dernière rencontre. Il informe que dans l'équipe d'expertise, au central, M. Houde remplace maintenant M Walsh, dorénavant retraité.</p> <p>Il informe les membres du comité de l'ajout des COV à la station des sables qui sont maintenant suivis à la station des sables.</p> <p>Il dit ne pouvoir produire aucun commentaire sur le récent jugement sur la cause opposant IMTT et le MDDELCC, sur ordre des avocats. Il est convenu que le secrétaire acheminera une copie électronique (65 pages) du jugement à mettre sur le site Internet. Le représentant du MDDELCC invite à la lecture de la dernière page. Le ministre Heurtel fera appel du jugement.</p> <p><a href="http://www.canlii.org/fr/qc/qccs/doc/2016/2016qccs4337/2016qccs4337.pdf">http://www.canlii.org/fr/qc/qccs/doc/2016/2016qccs4337/2016qccs4337.pdf</a></p> <p>Le représentant fait un rappel historique pour la bonne compréhension des membres du comité. IMTT possède des réservoirs et opère un terminal pour le « jet fuel ». Il a été construit en 2008 pour du vrac liquide. IMTT a alors refusé de se soumettre à l'ordonnance d'obtenir un CA. Il créait ainsi un précédent en étant le premier utilisateur à refuser de s'y soumettre. Il a été suivi par la Compagnie d'arrimage de Québec (opération du terminal de granules) qui lui emboîte le pas. La cause est en suspens.</p>			<p>Partager le jugement aux membres.</p> <p>Mettre le jugement en ligne sur le site Internet du CVAP.</p>	<p>Secrétaire.</p> <p>Secrétaire.</p>	<p>Avant la prochaine rencontre.</p> <p>Avant la prochaine rencontre.</p>	



SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<p>Les inspecteurs cessent les inspections dans l'attente de l'approbation des avocats.</p> <p>Question :</p> <p>Est-ce que l'agence d'évaluation environnementale peut contrôler ?</p> <p>Réponse :</p> <p>C'est une hypothèse, mais il n'y a pas de loi ou de règlement permettant de le faire au fédéral. Est-ce un vide juridique ?</p> <p>La présidente lit un passage qui dit également que la réglementation municipale ne s'applique pas. Elle souligne que dans ce cas, il est très inquiétant de donner le feu vert à un agrandissement Beauport 2020.</p> <p>Elle rapporte que le représentant de l'APQ offre de faire venir une ressource pour présenter le jugement.</p> <p>Un membre souligne qu'il ne s'agit pas d'un débat sur le port, mais d'un débat entre deux paliers juridiques.</p> <p>Pour terminer, le représentant du MDDELCC mentionne que l'intention, lorsqu'un événement par son ampleur déborde du site, est le maintien de toutes les interventions d'URGENCE.</p>		<p>Se prononcer sur la pertinence de recevoir une ressource pour expliciter le jugement.</p>	<p>Membres du comité.</p>	<p>À voir.</p>
<p><b>8. Suivi d'information du DSPublique</b></p>				

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>Le représentant mentionne que le point à été fait sur l'analyse préliminaire des données de la station Des Sables et que le rapport de cette analyse sera prêt à l'automne. Il rappelle que l'OMS ne peut se prononcer sur un effet seuil pour la qualité de l'air, mais les normes sont respectées à cette station.</p> <p>Concernant le projet Limoilou ; le directeur recadre le projet d'étude et l'élague pour finaliser la méthodologie la présenter à la VQ le lendemain, vendredi le 16, afin de discuter de l'entente liée au financement.</p> <p>Un membre du CVAP rappelle que la présentation du cahier de charge est convenue avec le directeur de Santé Publique, le CVAP pourra le commenter. Doit-on prévoir une présentation en novembre? Ce point est à suivre à la prochaine rencontre. Et il sera demandé de préciser et justifier le territoire sociosanitaire.</p>			
<b>9. Suivi d'information du Port de Québec</b>				
	Le représentant étant absent, le point statutaire n'est pas abordé.			
<b>10. Plan d'action</b>				
	<p>Les membres jettent un œil au calendrier de rencontre proposé par le secrétaire (abordé en point 13). Ils tentent d'y loger la rencontre avec Mme Giguère, Directrice Sécurité publique à la direction générale de la VQ. Ils conviennent de valider sa disponibilité pour le 20 octobre. L'invitation officielle sera réalisée par la présidente.</p> <p>On mentionne la parution par la CMQ d'un rapport sur le transport des matières</p>	<p>Produire une invitation officielle pour Mme Giguère.</p> <p>Acheminer l'étude</p>	<p>Présidente</p> <p>Secrétaire</p>	<p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>Avant la prochaine</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
	<p>dangereuses. La CMQ a en effet publié un communiqué diffusé le 15 septembre 2016 sur le <a href="#">Transport des matières dangereuses</a>.</p> <p>Le comité convient d'adresser une invitation à M Ket, dirigeant de Béton Provincial puisque celui-ci avait déjà accepté l'invitation faite aux utilisateurs dans le passé sans que l'évènement de rencontre ne se soit concrétisé. La présidente fera une relecture du projet de lettre rédigé par le secrétaire et y introduira l'idée d'émulation par les pairs.</p> <p>Un membre suggère de relancer par une invitation les opérateurs de IMTT.</p> <p>Un autre suggère de relancer AIM. Comme il existe déjà un comité de relation citoyenne, présidé par Mme Geneviève Hamelin, élue de Maizeret, la présidente du CVAP en discutera avec sa collègue.</p> <p>Le comité suggère de refaire et mettre à jour la liste des invitations.</p>	<p>aux membres</p> <p>Produire une invitation pour M Ket.</p> <p>Produire une invitation pour IMTT</p> <p>Produire une invitation pour AIM</p> <p>Refaire et mettre à jour la liste des invitations.</p>	<p>Secrétaire et Présidente</p> <p>Secrétaire et Présidente</p> <p>Secrétaire et Présidente</p> <p>Secrétaire</p>	<p>rencontre</p> <p>Avant la prochaine rencontre</p> <p>En 2016</p> <p>En 2016</p> <p>En 2016</p>
<b>11. Correspondance</b>				
	<p>La présidente présente la correspondance reçue de M. Jean-François Dupuis, de QSL. Cette correspondance sera mise en ligne sur le site Internet.</p> <p>L'entreprise lance une invitation au Comité afin de faire une visite des installations. Le comité discute de la formule à adopter. Le comité souhaite un sondage Doodle offrant si possible des dates en semaine et des dates le samedi.</p> <p>L'invitation est acceptée et la présidente doit faire parvenir une courte réponse à son correspondant.</p>	<p>Mise en ligne sur le site Internet du CVAP</p> <p>Consulter l'entreprise et proposer des dates par le biais d'un sondage Doodle.</p> <p>Faire parvenir une</p>	<p>Secrétaire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Présidente</p>	<p>Sans délai</p> <p>En temps opportuns</p> <p>Prochaine</p>

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
On demande de valider si la présence d'un poupon accompagnant sa mère pose problème.		<p>courte réponse.</p> <p>Valider la possibilité de se présenter avec un poupon.</p>	Secrétaire	<p>rencontre</p> <p>En temps opportuns</p>
<b>12. Autres sujets</b>				
<p>Concernant le choix d'un consultant pour épauler le comité dans la rédaction de son appréciation de l'étude d'impact de Beauport 2020 dans le cadre du processus d'évaluations environnemental fédéral, et suite au démarchage de Mme Renée Levaque, retraitée de la DSPublique, le comité désire attendre sa réponse avant d'aller de l'avant avec la proposition de M. Sébez.</p> <p>La présidente informe le comité qu'une correspondance est partie au ministre François Blais pour le renouvellement de l'entente financière du SCN. Elle se dit dans l'attente. La lettre sera présentée lors de la prochaine rencontre.</p> <p>La représentante du service de l'environnement de la VQ informe le comité que, sans financement additionnel, il s'agirait ce soir de la dernière rencontre.</p> <p>La présidente reçoit la demande d'une représentante de Quartier de veiller à l'efficacité des échanges lors rencontres et à tenir le temps. La présidente s'y engage.</p>		Présentation et mise en ligne sur le site Internet du CVAP	Secrétaire	Prochaine rencontre
<b>13. Calendrier de rencontre et Date de la prochaine rencontre</b>				
<p>Le secrétaire présente une proposition de calendrier. Le calendrier est accepté par les membres.</p> <p>Le secrétaire indique donc que la prochaine date de rencontre est le jeudi 20</p>		Faire parvenir les rappels et invitations électroniques.	Secrétaire.	En temps opportun.

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
octobre.				
<b>14. Fin de la rencontre</b>				
La rencontre est levée autour de 21 h 20.				